



# HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMPETITIONS JEUNES – Classements et groupes
3. COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION – Rappel
4. COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION – Forfait Général
5. COMPETITIONS VETERANS – Engagement tardif
6. COUPES JEUNES – Coupes secondaires
7. APPEL des LITIGES – Réunion du 15 octobre 2024
8. GESTION des LITIGES – Restreinte du 18 octobre 2024
9. COUPES SENIORS – Réunion du 17 octobre 2024
10. COMPETITIONS FEMININES – Challenge U18F



## DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- α soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- α soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 25 OCTOBRE** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 20 OCTOBRE 2024** y compris les matchs arrêtés

→ **Le JEUDI 31 OCTOBRE** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 27 OCTOBRE 2024** y compris les matchs arrêtés

**Le Président de la Commission :**  
**Jean Marie HUYS.**



## COMPETITIONS JEUNES



### CLASSEMENT GENERAL (au 22 octobre)

#### U16

CLUBS	TOTAL				CLASST
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE	
VERMELLES U.S. 2	12	13	16	3	D1
SAINT POL U.S.	12	12	14	2	
LILLERS F.C.	9	12	19	7	
SAINT LAURENT E.S.	9	12	17	5	
BRUAY U.S.O.	9	7	11	4	
BIACHE U.S.	9	5	14	9	
LIEVIN O.	9	5	12	7	
SAINT NICOLAS S.C.	9	4	11	7	
MERICOURT F.C.	8,5	8	14	6	
BETHUNE S. 2	8	5	13	8	D2 A
LA BASSEE F.C.E.	7	9	14	5	
BEAURAINS A.S.	6	21	28	7	
AUCHEL F.C.	6	3	13	10	
NOYELLES/LENS U.S.	6	3	8	5	
BILLY MONTIGNY C.	6	0	12	12	
AIRE O.S.	6	-2	7	9	
BEUVRY U.S.	6	-3	12	15	D2 B
GONNEHEM-CHOCQUES U.S.	6	-4	11	15	
DIVION U.C.	6	-19	7	26	
ISBERGUES E.S.D.	4,5	-1	10	11	
HOUDAIN U.S.	4,5	-1	6	7	
LOOS U.S.S.M.	4,5	-2	9	11	
HARNES U.A.S.	4,5	-4	12	16	
ANGRES E.S.	4,5	-12	5	17	D3
AVION Chts U.S.	4	1	9	8	
WINGLES S.C.P.P.	4	-2	6	8	
MAZINGARBE E.C.	4	-11	10	21	
CARVIN RUCH U.S.	3	4	16	12	

BILLY BERCLAU U.S.	3	-7	7	14	29	
BREBIERES A.S.	3	-9	7	16	30	
OIGNIES A.S.S.B.	3	-15	5	20	31	
SAINTE CATHERINE E.S.	3	-17	0	17	32	
HENIN O.	1	-15	7	22	33	

## U17

CLUBS	J4	TOTAL				CLASST
		POINTS	G.A.	POUR	CONTRE	
BIACHE U.S.		10,5	21	23	2	D1
ISBERGUES E.S.D.		10,5	6	9	3	
LESTREM U.S.		10	12	13	1	
LENS U.S.O.		10	11	15	4	
SAINT LAURENT E.S.		9	16	21	5	
CALONNE F.C.		9	4	9	5	
NOYELLES les VERM. A.S.		7,5	26	31	5	
MONTIGNY F.C.		7,5	8	11	3	D2 A
VIMY U.S.		7,5	5	9	4	
COURCELLES U.S.		7	19	25	6	
DIVION U.C.		7	13	18	5	
WINGLES S.C.P.P.		7	6	14	8	
SAINT NICOLAS S.C.		7	1	8	7	
MARLES C.O.S.		6	14	18	4	
SAINT POL U.S.		6	11	16	5	
ARTOIS A.J.		6	2	11	9	
LOOS U.S.S.M.		6	0	9	9	
COJEUL O.C.		6	-3	4	7	
BEAUMETZ SUD ART.		6	-5	8	13	
ANNEZIN U.S.		6	-11	7	18	
ELEU E.S.		6	-20	9	29	
VIOLAINES A.S.		5	0	13	13	
BAP.-BERT.-VAULX A.S.		4,5	3	10	7	
ARRAS PTT A.S.		4	-11	4	15	
BOUBERS-CONCHY U.S.		3	-2	8	10	
BURBURE O.		3	-3	16	19	
PONT à VENDIN A.S.		3	-3	9	12	
GIVENCHY U.S.		3	-4	6	10	
LABOURSE R.C.		3	-13	7	20	
HAILLICOURT E.S.		3	-15	15	30	

NOYELLES GODT A.C.		3	-19	4	23	31	
CALONNE LIEV. Esp.		1,5	-21	3	24	32	
ANNEQUIN O.S.		0	-19	4	23	33	U18 D4
LA COMTE O.C.		0	-32	4	36	34	

## U18 NIVEAU 1

CLUBS	TOTAL				CLASST	
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE		
SAINT NICOLAS S.C.	10,5	10	13	3	1	D1
BRUAY U.S.O.	10	10	14	4	2	
COURCELLES U.S.	10	8	16	8	3	
BILLY MONTIGNY C.	10	3	11	8	4	
ISBERGUES E.S.D.	9	13	17	4	5	
SAINT POL U.S.	9	6	17	11	6	
NOYELLES/LENS U.S.	9	6	13	7	7	
AIRE O.S.	9	1	11	10	8	
CROISILLES U.S.	8	5	10	5	9	D2 A
LIEVIN O.	7,5	9	14	5	10	
HOUDAIN U.S.	7,5	5	9	4	11	
HENIN S.	7,5	1	7	6	12	
DAINVILLE F.C.	7	6	12	6	13	
HARNES U.A.S.	7	6	10	4	14	
PAS en ARTOIS U.S.	7	2	12	10	15	
BREBIERES A.S.	7	1	9	8	16	
LAVENTIE E.S.	6	2	12	10	17	D2 B
SAINS R.C.	6	1	13	12	18	
LIEVIN U.S.A.	6	0	8	8	19	
COURRIERES A.S.	6	-1	9	10	20	
BEUVRY U.S.	6	-2	7	9	21	
EVIN A.A.E.	6	-3	11	14	22	
AIX A.A.E.	6	-7	4	11	23	D3
SAINTE CATHERINE E.S.	4,5	1	9	8	24	
OIGNIES A.S.S.B.	4,5	0	8	8	25	
LABEUVRIERE E.S.	4,5	-5	7	12	26	
NOEUX U.S.	4	-1	12	13	27	
MEURCHIN U.S.O.	3	1	14	13	28	
VIOLAINES A.S.	3	-1	10	11	29	
ATREBATE F.C. (AVESNES-SAULTY)	3	-2	10	12	30	

LA COUTURE F.C.	3	-4	5	9	31	
CAMBLAIN F.C.	3	-6	9	15	32	
GUARBECCQUE J.F.	3	-6	3	9	33	
HENIN O.	3	-8	5	13	34	D4
ECOURT J.S.	3	-9	4	13	35	
ROUVROY U.S.	2,5	-12	8	20	36	
VITRY O.S.C.	1,5	-16	8	24	37	
BEAURAINS A.S.	0	-16	3	19	38	

## U18 NIVEAU 2

CLUBS	TOTAL				CLASST	
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE		
GONNEHEM-CHOCQ. U.S.	12	31	33	2	1	D2
HESDIGNEUL U.S.	12	24	26	2	2	
VALLEE TERNOISE A.S.	12	23	24	1	3	
BETHUNE A.F.C.L.L.	12	22	26	4	4	D3
TINCQUIZEL A.S.	9	20	27	7	5	
LYSSOIS A.S.	9	16	18	2	6	
ARRAS O.F.	9	13	23	10	7	
HINGES F.C.	9	9	17	8	8	
VERQUIN E.	9	7	17	10	9	
KENNEDY R.C.V.	9	3	17	14	10	
LILLERS F.C.	9	1	14	13	11	D3
AVION Chts U.S.	9	1	8	7	12	
LOISON A.S.	8,5	19	22	3	13	
FOUQUIERES S.C.	7	12	18	6	14	
LOCON R.C.	6	6	14	8	15	
LA ROUPIE F.C.	6	5	16	11	16	
IZEL U.S.	6	0	9	9	17	
GRENAY U.S.	6	-4	9	13	18	D4
SAINTE CATHERINE E.S. 2	6	-5	14	19	19	
DOURGES A.A.E.	4,5	-6	8	14	20	
MONCHY au BOIS U.S.	4,5	-11	10	21	21	
HABARCQ C.S.	3	-6	7	13	22	
LAPUGNOY U.S.	3	-8	8	16	23	
AIX A.A.E. 2	3	-9	9	18	24	
RUITZ A.J.	3	-12	5	17	25	
SERVINS-VERDREL F.C.	3	-22	5	27	26	

GUARBECQUE J.F. 2	3	-22	4	26	27	
BUSNES F.C.	3	-26	1	27	28	
CROISILLES U.S. 2	2,5	-4	7	11	29	
DOUVRIN E.S.	2	-7	9	16	30	
ANGRES E.S.	2	-4	9	13	31	
COURRIERES A.S. 2	2	-9	6	15	32	
MERICOURT F.C.	2	-14	6	20	33	
AUCHEL F.C.	0	-19	2	21	34	
LENS A.S.	0	-24	3	27	35	

### **Les GROUPES 2024/2025**

U14 D1	U14 D2 A	U14 D2 B
AIRE O.S.	BETHUNE S. 2	ANNEZIN U.S.
BIACHE U.S.	BILLY MONTIGNY C.	BRUAY U.S.O.
BULLY E.S.	CARVIN RUCH U.S.	BURBURE O.
COURRIERES A.S.	MARLES C.O.S.	GONNEHEM-CHOCQUES U.S.
DIVION U.C.	NOEUX U.S.	HARNES U.A.S.
NOYELLES/LENS U.S.	SAINT LAURENT E.S.	LENS R.C. (Filles)
SAINT NICOLAS S.C.	VERMELLES U.S. 2	NOYELLES les VERM. A.S.
VIMY U.S.	VIOLAINES A.S.	SAINT POL U.S.

U15 D1	U15 D2 A	U15 D2 B
AIRE O.S.	ANZIN E.S.	BAP.-BERT.-VAULX A.S.
ARRAS F.A.	BIACHE U.S.	HENIN S.
AVION C.S.	BRUAY U.S.O.	HOUDAIN U.S.
BULLY E.S.	HARNES U.A.S.	LIBERCOURT A.F.C.
LIEVIN O.	HERSIN F.C.	ROUVROY U.S.
MONTIGNY F.C.	LABOURSE R.C.	SAINT LAURENT E.S.
SAINT NICOLAS S.C.	VERMELLES U.S. 2	VIMY U.S.
SAINT POL U.S.	WINGLES S.C.P.P.	VIOLAINES A.S.

U15 D3 A	U15 D3 B	U15 D3 C
ARRAS O.F.	BULLY E.S. 2	COURRIERES A.S.
ARTOIS A.J.	HINGES F.C.	HENIN O.
COJEUL O.C.	ISBERGUES E.S.D.	LENS U.S.O.
CROISILLES U.S.	LA COUTURE F.C.	LOOS U.S.S.M.
DAINVILLE F.C.	LAVENTIE E.S.	MERICOURT F.C.
ECOURT J.S.	LYSSOIS A.S.	NOYELLES GODT A.C.
HABARCQ C.S.	MARLES C.O.S.	NOYELLES/LENS U.S.
VITRY O.S.C.	VERQUIN E.	OIGNIES A.S.S.B.

U15 D4 A	U15 D4 B
ARTESIEN S.C.	AVION Chts U.S.
ATREBATE F.C.	BILLY BERCLAU U.S.
BEAURAINS A.S.	HAINES E.S.
BOUBERS-CONCHY U.S.	LENS A.S.
MAROEUIL A.S.	LIEVIN U.S.A.
PAS en ARTOIS U.S.	LOISON A.S.
SAINTE CATHERINE E.S.	MONTIGNY F.C. 2
TILLOY F.C.	OIGNIES A.S.S.B. 2

U15 D4 C	U15 D4 D
AIRE O.S. 2	AIX A.A.E.
AUCHEL F.C.	BEUVRY U.S.
BUSNES F.C.	CALONNE LIEV. Esp.
CAMBLAIN F.C.	HINGES F.C. 2
GUARBECQUE J.F.	MAZINGARBE E.C.
LABEUVERIERE E.S.	RUITZ A.J.
LILLERS F.C.	SAINS R.C.
PERNES C.S.	SERVINS-VERDREL F.C.

U15 D5 A	U15 D5 B
BARLIN A.S.	ANZIN E.S. 2
BRUAY U.S.O. 2	ARRAS PTT A.S.
HESDIGNEUL U.S.	AUBIGNY-SAVY BERL.
HEUCHIN-LISBOURG U.S.	BAILLEUL A.S.
HOUDAIN U.S. 2	MERICOURT F.C. 2
LA COMTE/TINCQUIZEL	MONCHY au BOIS U.S.
VALLEE TERNOISE A.S.	TORTEQUESNE F.C.
X	X



U15 D5 C	U15 D5 D
AUCHY A.S.	ANGRES E.S.
DOURGES A.A.E.	GRENAY A.G.
GRENAY U.S.	LENS HAUTS F.C.
LA BASSEE F.C.E.	LIEVIN DIANA C.S.
LAVENTIE E.S. 2	LOOS U.S.S.M. 2
PONT VENDIN A.S.	SAINS R.C. 2
SAILLY LABOURSE A.S.	SOUCHEZ A.F.C.L.
WINGLES S.C.P.P. 2	X

U16 D1	U16 D2 A	U16 D2 B
BIACHE U.S.	AIRE O.S.	BEUVRY U.S.
BRUAY U.S.O.	AUCHEL F.C.	DIVION U.C.
LIEVIN O.	BEAURAINS A.S.	GONNEHEM-CHOCQUES U.S.
LILLERS F.C.	BETHUNE S. 2	HOUDAIN U.S.
SAINT LAURENT E.S.	BILLY MONTIGNY C.	ISBERGUES E.S.D.
SAINT NICOLAS S.C.	LA BASSEE F.C.E.	LOOS U.S.S.M.
SAINT POL U.S.	MERICOURT F.C.	MARLES C.O.S.
VERMELLES U.S. 2	NOYELLES/LENS U.S.	TINCQUIZEL A.S.

U16 D3 A	U16 D3 B	U16 D3 C
ALLOUAGNE E.S.	AVION Chts U.S.	ANGRES E.S.
AUBIGNY-SAVY	BAILLEUL A.S.	AUCHY A.S.
BARLIN A.S.	BREBIERES A.S.	BILLY BERCLAU U.S.
HABARCQ C.S.	ECOURT J.S.	CARVIN RUCH U.S.
HINGES F.C.	HENIN O.	HARNES U.A.S.
MAZINGARBE E.C.	IZEL U.S.	LA BASSEE F.C.E. 2
PERNES C.S.	SAINTE CATHERINE E.S.	OIGNIES A.S.S.B.
X	X	WINGLES S.C.P.P.

U17 D1	U17 D2 A
BIACHE U.S.	ARTOIS A.J.
CALONNE F.C.	COURCELLES U.S.
ISBERGUES E.S.D.	DIVION U.C.
LENS U.S.O.	MARLES C.O.S.
LESTREM U.S.	SAINT NICOLAS S.C.
MONTIGNY F.C.	SAINT POL U.S.
NOYELLES les VERM. A.S.	VIMY U.S.
SAINT LAURENT E.S.	WINGLES S.C.P.P.

U17 D2 B	U17 D2 C
ANNEZIN U.S.	ARRAS PTT A.S.
BOUBERS-CONCHY U.S.	BAP.-BERT.-VAULX A.S.
BURBURE O.	BEAUMETZ SUD ART.
CALONNE LIEV. Esp.	COJEUL O.C.
HAILLICOURT E.S.	ELEU E.S.
LABOURSE R.C.	GIVENCHY U.S.
LOOS U.S.S.M.	NOYELLES GODT A.C.
VIOLAINES A.S.	PONT à VENDIN A.S.

U18 D1	U18 D2 A	U18 D2 B
AIRE O.S.	BREBIERES A.S.	BEUVRY U.S.
BILLY MONTIGNY C.	CROISILLES U.S.	COURRIERES A.S.
BRUAY U.S.O.	DAINVILLE F.C.	EVIN A.A.E.
COURCELLES U.S.	HARNES U.A.S.	GONNEHEM-CHOCQ. U.S.
ISBERGUES E.S.D.	HENIN S.	HESDIGNEUL U.S.
NOYELLES/LENS U.S.	HOUDAIN U.S.	LAVENTIE E.S.
SAINT NICOLAS S.C.	LIEVIN O.	LIEVIN U.S.A.
SAINT POL U.S.	PAS en ARTOIS U.S.	SAINS R.C.

U18 D3 A	U18 D3 B	U18 D3 C
CAMBLAIN F.C.	AIX A.A.E.	AVION Chts U.S.
GUARBECQUE J.F.	ARRAS O.F.	FOUQUIERES S.C.
HINGES F.C.	ATREBATE F.C. (AVESNES-SAULTY)	LA COUTURE F.C.
LA ROUPIE F.C.	BETHUNE A.F.C.L.L.	LOCON R.C.
LABEUVRIERE E.S.	NOEUX U.S.	LOISON A.S.
LILLERS F.C.	SAINTE CATHERINE E.S.	MEURCHIN U.S.O.
LYSSOIS A.S.	TINCQUIZEL A.S.	OIGNIES A.S.S.B.
VALLEE TERNOISE A.S.	VERQUIN E.	VIOLAINES A.S.

U18 D4 A	U18 D4 B
ANNEQUIN O.S.	AIX A.A.E. 2
AUCHEL F.C.	ANGRES E.S.
BUSNES F.C.	DOUVRAIN E.S.
GUARBECQUE J.F. 2	GRENAY U.S.
KENNEDY R.C.V.	HABARCQ C.S.
LA COMTE O.C.	LAPUGNOY U.S.
RUITZ A.J.	SERVINS-VERDREL F.C.
X	X

U18 D4 C	U18 D4 D
COURRIERES A.S. 2	BEURAINS A.S.
DOURGES A.A.E.	CROISILLES U.S. 2
HENIN O.	ECOURT J.S.
LENS A.S.	IZEL U.S.
ROUVROY U.S.	MERICOURT F.C.
VITRY O.S.C.	MONCHY au BOIS U.S.
X	SAINTE CATHERINE E.S. 2
Y	X

U15 à 8 A	U15 à 8 B
BURBURE O.	ACHICOURT S.C.F.
CAUCHY A.S.	ARTOIS A.J. 2
DIVION U.C.	BEAUMETZ SUD ART.
HAILLICOURT E.S.	BOUVIGNY F.C.
LA ROUPIE F.C.	EVIN A.A.E.
LAMBRES D.R.	FOUQUIERES S.C.
LAPUGNOY U.S.	IZEL U.S.
LILLERS F.C. 2	X

U15 à 8 C	U15 à 8 D
ANNEQUIN O.S.	CARVIN DYNAMO F.C.
CALONNE F.C.	COURRIERES A.S. 2
ESTREE BLANCHE R.	DAINVILLE F.C. 2
FREVENT A.S.	DROCOURT U.S.O.
KENNEDY R.C.V.	GIVENCHY U.S.
MARLES C.O.S. 2	LENS A.S. 2
VERQUIGNEUL F.C.	SALLAUMINES A.O.S.C.
X	X

Les clubs sont invités à prévenir le district pour les éventuels oublis ou mauvaise désignation des terrains.

## **CALENDRIER 2024/2025**

- Le début de la phase 2 des U15 à 8 prévu le 3 novembre débutera le 27 octobre.
- Le 5ème tour de la Coupe GAMBARDELLA prévu au calendrier général de la ligue les 16 et 17 novembre 2024 a été avancé au 26 et 27 octobre 2024.
- Les rencontres concernant les 3 derniers qualifiés (USO BRUAY – US CROISILLES et ESD ISBERGUES) seront reportées à une date ultérieure.

Journée 1 : 26-27 octobre 2024

Journée 3 : 10-11 novembre 2024

Journée 5 : 30 novembre – 1<sup>er</sup> décembre 2024

Journée 7 : 8-9 mars 2025

Journée 9 : 29-30 mars 2025

Journée 11 : 3-4 mai 2025

Journée 13 : 24-25 mai 2025

Journée 2 : 2-3 novembre 2024

Journée 4 : 23-24 novembre 2024

Journée 6 : 1-2 mars 2025

Journée 8 : 22-23 mars 2025

Journée 10 : 26-27 avril 2025

Journée 12 : 10-11 mai 2025

Journée 14 : 31 mai - 1<sup>er</sup> juin 2025

**Pour la commission,**

**Marc TINCHON**

**Pascal WATEL**



## COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



### RAPPELS CONSIGNES

- Les groupes U11 et U13 de la deuxième phase vont être établis en fonction des résultats de la première phase et en essayant de respecter la situation géographique.

- Dès la parution des groupes, il n'y aura pas de changement.

- **En cas de problème d'alternance, d'horaire ou lieu des matchs** rencontrés lors de la première phase, nous invitons les clubs concernés à aviser le secrétariat du District par mail sécurisé.

- Nous rappelons que selon l'article 4 de l'annexe 7.5 des Règlements Généraux du District, l'affectation des équipes dans les poules sont du ressort de la commission foot animation et selon l'article 6-1 de l'annexe 7-5 des Règlements Généraux la commission se réserve la possibilité d'adapter les demandes des clubs en fonction des engagements et des résultats de la première phase et **que la détermination des groupes est insusceptible d'appel.**

- Les demandes de report de match doivent se faire sur foot-club, avec **impérativement l'accord du club adverse et surtout une date de report de match proche de la date prévue.**

- Nous rappelons que conformément aux Règlements Généraux du District, l'envoi de mails au District, ne peut se faire que par la messagerie officielle du club et non par des dirigeants, joueurs ou éducateurs sur leur messagerie personnelle.

Nous demandons donc aux Présidents des clubs de faire un rappel aux membres de leur club.

- Première journée de la deuxième phase : **9 novembre 2024**

- Challenge U13 Pitch – 2eme tour : Le **samedi 23 novembre 2024.**

#### **Reports :**

- Pour les clubs ayant un ou plusieurs matchs reportés lors de la première phase (Arrêtés ou autres raisons), nous invitons ces clubs à se mettre d'accord pour jouer les matchs assez rapidement .

Ne pas oublier d'aviser le secrétariat de la nouvelle date pour pouvoir la mettre sur l'agenda.

**Le Président de la Commission Foot animation**  
**Alain DELHAYE**



## COMMISSION FOOTBALL ANIMATION



### **FORFAIT GENERAL :**

#### **U13 D4 – GROUPE M :**

FC LILLERS – Amende de 30 €

#### **Le Président de la Commission :**

**Alain DELHAYE.**



## COMPETITIONS VETERANS



### ENGAGEMENT TARDIF

#### VÉTÉRANS A 8 – GROUPE C

ESD ISBERGUES – Samedi à 17 heures 30 – terrain synthétique Basly



## COUPES JEUNES

### POINT des ENGAGEMENTS en COUPES SECONDAIRES



> Ces Coupes sont réservées aux clubs engagés dans les **niveaux 2 et 3 des catégories U18 et U15 et aux clubs de N1 reversés en D3, D4 ou D5 à l'issue des brassages.**

> Pour les clubs qui évoluent en D1, D2 ou U14, les droits d'engagement seront remboursés dans le cas où la participation n'est pas retenue.

> Les Clubs repris à la suite ne sont pas engagés dans la Coupe concernée.

Ces Clubs ont jusqu'au **Vendredi 25 octobre 2024 au plus tard** pour réparer cet oubli (**ATTENTION** : Il n'y aura plus de relance).

#### **Coupe Philippe LEBAS (U18)**

Clubs évoluant en D3 ou D4 non engagés

OF ARRAS – AFCLL BETHUNE – US GRENAVY – RCK KENNEDY – US LAPUGNOY – AS LENS – ASSB OIGNIES

Clubs évoluant en D1 ou D2 engagés ne pouvant y participer

AS BREBIERES – USO BRUAY – US COURCELLES – AAE EVIN – STADE HENIN – ESD ISBERGUES – ES LAVENTIE – O. LIEVIN – USA LIEVIN – RC SAINS – SC SAINT NICOLAS

#### **Coupe Gaston POUILLY (U15)**

Clubs évoluant en D3 - D4 ou D5 non engagés

OS AIRE (b) – OF ARRAS – AUBIGNY SAVY CAMBLAIN L'ABBE – AS BAILLEUL – US BEUVRY – US GRENAVY – US HEUCHIN LISBOURG – FCH LENS – USO LENS – EC MAZINGARBE – US NOYELLES sous LENS – AS PONT à VENDIN – AS VALLEE de la TERNOISE

Clubs évoluant en D1 ou D2 engagés ne pouvant y participer

US BIACHE – STADE HENIN – FC HERSIN – RC LABOURSE – AFC LIBERCOURT – O. LIEVIN – SC SAINT NICOLAS – US VERMELLES (b) -

**Le Président de la Commission :**

**Marc TINCHON.**





## APPEL des LITIGES



---

**Réunion du :** 15 octobre 2024

---

**Président :** M. Daniel SION -

---

**Présents :** Mme Nicole DELHAYE –  
MM. Sébastien BEAUVAIS - Dominique GEENS -

---

**Excusés :** Mme Caroline HERINGUEZ -  
MM. Pascal QUINTIN – Claude RAMET -

---

**Appel du FC TILLOY les MOFFLAINES d'une décision du 04 octobre 2024 de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs repris ci-dessous est parue le 08 octobre 2024 sur le site Internet dans le journal du District.**

**Décision :**

VETERANS - COUPE ARTOIS (1er tour) 29446570 : AS LENS / Ent. TILLOY RIVIERE

Réclamation d'après-match de LENS pour le motif suivant : A l'issue du temps réglementaire, l'arbitre a fait jouer les prolongations au lieu de la séance de tirs au but.

« La commission, en application de l'Annexe 11 – Article 7.6 des Règlements Généraux, donne la séance de tirs au but à effectuer, et, à programmer par la Commission des Coupes Seniors ».

√ La commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs prend connaissance de l'appel et le déclare irrecevable en la forme. Non application de l'article 152 des règlements généraux du District (Appel adressé à Madame et Membres de la Commission des Litiges Administratifs et Sportifs).

√ Après avoir reçu :

> Monsieur Jérôme COQUEL- licence N°1946838019 - joueur de l'Ent TILLOY/RIVIERE

> Monsieur Manuel HAVEZ - licence N°1946817464 - Educateur et Dirigeant responsable de l'Ent TILLOY/RIVIERE

> Monsieur Alexandre MIKULI - licence N°1996812853 - Capitaine de l'AS LENS

Et noté l'absence excusée de :

> Monsieur Anthony CHOTEAU - arbitre de la rencontre.

> Monsieur Daniel RYCKAERT - Délégué de terrain.

> Madame Nathalie COKENPOT - Présidente de la Commission des Litiges Administratifs et Sportifs

√ Considérant que lors des auditions et dans les écrits transmis à la Commission, au siège du District Artois de Football de :

- Les représentants de l'Ent TILLOY/RIVIERE et de l'AS LENS, précisent avoir signalé à l'arbitre que les prolongations ne se faisaient plus en coupe lors d'un résultat nul en fin de rencontre et que l'on devait effectuer l'épreuve de tirs au but directement ce qu'a refusé l'arbitre.

- Que Monsieur l'arbitre n'a pas voulu appliquer ce point de règlement en précisant que la prolongation était mentionnée sur la FMI, les deux équipes ont accepté de jouer cette prolongation pour éviter tout conflit avec l'arbitre.
- Qu'il serait dommage de faire déplacer les équipes et un arbitre pour ne faire tirer que les tirs au but et que cela posera des contraintes pour l'organisation de cette épreuve.

√ Sur ce

- Considérant que l'appel est irrecevable sur la forme.
- Considérant qu'aucune réserve n'est inscrite sur la feuille de match.
- Considérant que les deux courriers envoyés par le club de l'AS LENS en date du 29 septembre et du 1er octobre 2024, ne peuvent être pris en considération car non conforme aux règlements généraux du District.
- Considérant que l'arbitre n'a pas appliqué le règlement de la compétition qui indique à l'annexe 11 - article 7.6 :

« Epreuve des Tirs au but :

Les rencontres se terminant par un score nul à l'issue du temps réglementaire ne comportent pas de prolongations, le vainqueur étant désigné par l'épreuve des tirs au but quel que soit le niveau des équipes en présence.

Pour le FUTSAL il sera disputé une prolongation de deux fois cinq minutes, en cas de nouvelle égalité le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but quel que soit le niveau des équipes.

Pour les vétérans à 8, féminines à 8 et les U15 à 8 le vainqueur sera désigné par l'épreuve des tirs au but, en commençant par trois tirs par équipe, puis élimination directe à tirs égaux »

√ Par ces motifs,

Les personnes non-membres de la Commission n'ont pas pris part à la décision.

En conséquence de ce qui précède, la Commission d'Appel des Litiges Administratifs et Sportifs décide

- De confirmer la décision de première instance dans son intégralité, à savoir « La commission, en application de l'Annexe 11 – Article 7.6 des Règlements Généraux donne la séance de tirs au but à effectuer, et, à programmer par la Commission des Coupes Seniors ».

- De débiter et confisquer les frais de dossier de 110 euros à la charge du club de l'Ent TILLOY/RIVIERE.

**La décision ci-dessus est rendue en premier ressort et est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts de-France à l'adresse suivante ([juridique@lfhf.fff.fr](mailto:juridique@lfhf.fff.fr)) dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée. (Voir procédure des articles 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France, 188 et 190 des règlements généraux de la FFF).**

**Le Président de Séance**  
**Daniel SION**

**La Secrétaire de Séance**  
**Dominique GEENS**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



---

**Réunion du :** Restreinte du vendredi 18 octobre 2024

---

**Présidente :** Mme Nathalie COCKENPOT -

---

**Présents :** MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

---

### **RESERVES ET HOMOLOGATIONS**

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

### **Journées du 12 et 13 octobre 2024**

#### **BRASSAGE U16 NIVEAU 1**

Rencontre N°28717005 : US SAINT-POL - SC SAINT-NICOLAS

Match non joué. Terrain impraticable. Match à refixer par la Commission compétente.

#### **BRASSAGE U16 NIVEAU 1**

Rencontre N°29817057 OS AIRE – STADE BETHUNE (b)

Réserves d'avant match de OS AIRE, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs de club de BETHUNE STADE, pour le motif suivant : des joueurs du club de BETHUNE STADE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserve appuyée et confirmée, recevable dans la forme.

Sur le fond, la Commission rejette cette réserve, l'équipe 1 de BETHUNE STADE jouait le même jour en Coupe de la Ligue contre ETAPLES

Résultat acquis sur le terrain : 1/3

Droits conservés.

#### **SENIORS D3 – POULE C**

Rencontre N°28652241 US ABLAIN – ASSB OIGNIES

Réserves d'avant match de US ABLAIN, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/0

Amende de 30€ à US ABLAIN.

#### **SENIORS D5 – POULE C**

Rencontre N°28865258 AS TINCQUIZEL (b) – FC DAINVILLE

Réserves d'après match de FC DAINVILLE, non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 2/1

Amende de 30€ à FC DAINVILLE.

**SENIORS D4 – POULE B**

Rencontre N°28652546 US BEUVRY (b) – SCF ACHICOURT

1<sup>er</sup> forfait de SCF ACHICOURT.

BEUVRY bat ACHICOURT par forfait 5/0.

Amende de 25€ à SCF ACHICOURT.

**SENIORS D5 – POULE B**

Rencontre N°28864540 FC LA ROUPIE (b) – OS ANNEQUIN (b)

1<sup>er</sup> forfait de OS ANNEQUIN.

LA ROUPIE bat ANNEQUIN par forfait 5/0.

Amende de 25€ à OS ANNEQUIN.

**SENIORS D6 – POULE A**

Rencontre N°28867650 SCF ACHICOURT (b) – OC COJEUL (b)

1<sup>er</sup> forfait de SCF ACHICOURT.

COJEUL bat ACHICOURT par forfait 5/0.

Amende de 25€ à SCF ACHICOURT.

**SENIORS D6 – POULE B**

Rencontre N°28867914 US BOUBERS (b) – ESD ISBERGUES (c)

1<sup>er</sup> forfait de US BOUBERS.

ISBERGUES bat BOUBERS par forfait 5/0.

Amende de 25€ à US BOUBERS.

**VETERANS A 11 – POULE F**

Rencontre N°28782887 AAE EVIN – CS LIEVIN DIANA

1<sup>er</sup> forfait de CS LIEVIN DIANA.

EVIN bat LIEVIN DIANA par forfait 5/0.

Amende de 15€ à CS LIEVIN DIANA.

Match retour à AAE EVIN.

**U15 A 8 – POULE F**

Rencontre N°29318319 FC BOUVIGNY – AOSC SALLAUMINES

1<sup>er</sup> forfait de AOSC SALLAUMINES.

BOUVIGNY bat SALLAUMINES par forfait 5/0.

Amende de 10€ à AOSC SALLAUMINES.

**U13 D4 – POULE M**

Rencontre N°29318319 FC BOUVIGNY – AOSC SALLAUMINES

4<sup>ème</sup> forfait de FC LILLERS.

LOCON bat LILLERS par forfait 5/0.

Amende de 40€ à FC LILLERS.

Forfait général parution du mardi 22 octobre

**U13 D4 – POULE P**

Rencontre N°29547790 SCPP WINGLES (c) – AS SALOME (b)

1<sup>er</sup> forfait de AS SALOME.

WINGLES bat SALOME par forfait 5/0.

Amende de 10€ à AS SALOME.

**U11M - D4 – POULE M**

Rencontre N°29554273 FCE LA BASSEE (b) – US BEUVRY (c)

1<sup>er</sup> forfait de US BEUVRY.

LA BASSEE bat BEUVRY par forfait 5/0.

Amende de 10€ à US BEUVRY.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

**La Présidente,  
Nathalie COCKENPOT.**



**Le Secrétaire,  
Marc TINCHON.**





## COMMISSION DES COUPES SENIORS



---

**Réunion du :** 17 octobre 2024

---

**Président :** M. Daniel SION

---

**Présents :** Mme Caroline PLET -  
MM. Jean-Luc BERNARD – Eric CHAPPE - Gérard COFFRE - Gilbert COPPIN  
– Jean Marie HUYS - André SOJKA -

---

**Excusés :** Mme Micheline GOLAWSKI -  
MM. Dominique GEENS - Richard RATAJCZAK –

---

### FEMININES

#### **Homologation du 2ème tour de la Coupe Artois Féminines à 8 du 13 octobre**

9 rencontres programmées- 9 jouées.

#### **Calendrier prévisionnel des tours de Coupes : (jusqu'à la trêve)**

Coupe Artois Challenge Evelyne BAUDUIN

1<sup>er</sup> tour : le 24 novembre

Coupe ARTOIS à 8

Tour d'ajustement : le 24 novembre

#### **Elaboration tour de coupes**

- Tour d'Ajustement de la Coupe Artois féminines à 8.

1 rencontre programmée le 24 novembre 2024.

- Suite à ce tour d'ajustement seront qualifiées pour 1/4 de finale les équipes suivantes :

ESP. CALONNE LIEVIN - US RUCH CARVIN - US GRENAY - CS HABARCQ - RC LABOURSE - FC SERVINS - US ST POL/TERNOISE.

Plus le vainqueur du match d'ajustement US LESTREM / ES LAVENTIE.

### FUTSAL

#### **Calendrier prévisionnel des tours de coupes : (jusqu'à la trêve)**

Coupe Artois Futsal

1<sup>er</sup> tour : semaine du 18 au 24 novembre 2024

Matches Remis : semaine du 9 au 15 décembre 2024

Coupe Alain VERDURE

1<sup>er</sup> tour : semaine du 10 au 16 février 2025

## SENIORS

### Homologation du 2ème tour de la Coupe Artois Challenge Yves St AUBIN du 29 septembre

38 rencontres programmées - 38 jouées - 2 exempts.

### Homologation du 1er Tour des Coupes DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ et CICA du 29 septembre

Coupe Didier DEMANDRILLE

20 rencontres programmées - 20 jouées - 2 exempts.

Coupe Louis LETEVE

12 rencontres programmées - 10 jouées - 1 rencontre arrêtée - 2 rencontres reportées - 1 exempt - Discipline Rencontre arrêtée, suite à la décision de la commission de discipline celle-ci est reprogrammée au 27 octobre 2024

Coupe Jean-Louis MALLEZ

20 rencontres programmées - 20 jouées - 1 exempt - Réserves : Une réserve avait été portée, la commission des litiges administratifs et sportifs a validé le résultat de la rencontre.

Coupe Lucas CICA

21 rencontres programmées - 21 jouées - 1 forfait - 17 exempts.

### Calendrier prévisionnel des tours de coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

3ème tour : le 27 octobre

Matchs Remis : le 1<sup>er</sup> novembre

4ème tour : le 17 novembre

5ème tour : le 15 décembre

Matchs Remis : le 19 janvier

Coupe François PLATEAU

1<sup>er</sup> tour : le 27 octobre

Matchs Remis : le 1<sup>er</sup> novembre

2ème tour : le 17 novembre

3ème tour : le 15 décembre

Matchs Remis : le 19 janvier

Coupes Didier DEMANDRILLE, Louis LETEVE et Jean Louis MALLEZ

2ème tour : le 27 octobre

Matchs Remis : le 1<sup>er</sup> novembre

3ème tour : le 17 novembre

Matchs Remis : le 15 décembre

Coupe Lucas CICA

2ème tour : le 27 octobre

Matchs Remis : le 1<sup>er</sup> novembre

3ème tour : le 17 novembre

Matchs Remis : le 15 décembre

### 3ème Tour de la Coupe Artois Challenge Yves St AUBIN

Par suite du report du 3ème tour de la coupe d'Artois Seniors programmé le 27 octobre au 17 novembre 2024, la commission des coupes aménage le calendrier de cette coupe jusqu'à la trêve de la manière suivante.

3ème tour : le 17 novembre

4ème tour : le 15 décembre

### Elaboration du 1er Tour de la Coupe Plateau du 27 octobre 2024 à 15 heures.

20 rencontres programmées.

**Elaboration du 2ème Tour des Coupes DEMANDRILLE, LETEVE, MALLEZ et CICA du 27 octobre 2024 à 15 heures.**

Coupe Didier DEMANDRILLE

12 rencontres programmées.

Coupe Louis LETEVE

2 rencontres reportées du 29 septembre 2024 - 1 rencontre à rejouer du 29 septembre 2024 et 9 rencontres programmées.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

13 rencontres programmées.

Coupe Lucas CICA

19 rencontres programmées.

## VETERANS

**Homologation du 1er Tour de Coupes Artois Vétérans à 11 du dimanche 29 septembre**

Réserves : Une réclamation avait été portée, la commission des litiges administratifs et sportifs a invalidé le résultat, et donner l'exécution de la séance de tirs au but.

Un appel a été interjeté suite à la décision de la commission des litiges administratifs et sportifs, la commission des coupes est en attente de la décision de la commission d'appel des litiges administratifs et sportifs

**Rappel du 2ème Tour de Coupes Artois Vétérans à 11 :**

Samedi 19 octobre 2024 :

4 rencontres programmées, les rencontres sont parues sur le site le 4 octobre 2024.

Dimanche 20 octobre 2024 :

10 rencontres programmées - 1 exempt les rencontres sont parues sur le site le 4 octobre 2024.

**Rappel du 1er Tour de Coupes Artois Vétérans à 8 :**

Samedi 19 octobre 2024 :

1 rencontre reportée du 28 septembre 2024 la rencontre est parue sur le site le 4 octobre 2024.

5 rencontres programmées et 1 exempt les rencontres sont parues sur le site le 4 octobre 2024.

Dimanche 20/10/2024 :

12 rencontres programmées les rencontres sont parues sur le site le 4 octobre 2024.

**Calendrier prévisionnel des tours de Coupes : (jusqu'à la trêve)**

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

2ème tour : le week-end du 19 et 20 octobre

Matches Remis : le 1<sup>er</sup> novembre

3ème tour : le week-end du 9 et 10 novembre

Matches Remis : le 24 novembre

4ème tour : le week-end du 7 et 8 décembre

Coupe ARTOIS à 8

2ème tour : le week-end du 19 et 20 octobre

Matches Remis : le 1<sup>er</sup> novembre

3ème tour : le week-end du 9 et 10 novembre

Matches Remis : le 24 novembre

4ème tour : le week-end du 7 et 8 décembre



Coupe Léonce LOYEZ

1<sup>er</sup> tour le : week-end du 9 et 10 novembre

Matches Remis : le 24 novembre

2<sup>ème</sup> tour : le week-end du 7 et 8 décembre

**RAPPEL REGLEMENT CONCERNANT LES COUPES :**

Signature FMI

IMPORTANT de vérifier le résultat et les faits de match sur la FMI ou FEUILLE de MATCH PAPIER en cas de problème sur la FMI avant de signer celle-ci après match, afin d'éviter à la commission de devoir reprogrammer des matchs après tirage du tour suivant pour cause de mauvaise inscription du résultat.

Saisie des résultats.

Il est rappelé qu'en application de l'article 179 des Règlements Généraux, les FMI doivent être transmises au plus tard le jour du match à 22 heures, si utilisation d'une feuille de match papier et annexe celles-ci doivent être scannées au District pour le lendemain de la rencontre au plus tard pour 12 heures.

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé à l'intention de la commission d'appel des litiges administratifs et sportifs au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).**

**Le Président de la commission**

**Daniel SION**



## COMMISSION FEMININES



### COUPE DE FRANCE

La commission féminine félicite les équipes du FC LILLERS et US BEUVRY qualifiées pour la finale régionale de la Coupe de France.

### CHALLENGE U18F RECTIFICATIF

- Suite à l'engagement de NOYELLES sous LENS, 7 équipes sont engagées en challenge U18F à 8
- > 5 équipes du district Artois : US Biache – FC Bouvigny – ES Laventie – ES Vendin – US Noyelles sous Lens -
- > 2 équipes du District Flandre : Loos Oliveaux – Camphin en Pévèle
- Ce challenge débutera le samedi 19 octobre 2024

Journée 1 : 19 octobre 24

Journée 2 : 26 octobre

Journée 3 : 9 novembre

Journée 4 : 16 novembre

Journée 5 : 23 novembre

Journée 6 : 29 novembre

Journée 7 : 1<sup>er</sup> février

Journée 8 : 1<sup>er</sup> mars

Journée 9 : 8 mars

Journée 10 : 15 mars

Journée 11 : 22 mars

Journée 12 : 29 mars

Journée 13 : 26 avril

Journée 14 : 10 mai

### CALENDRIER JEUNES

Saison	challenges / championnats			FOOT ANIMATION			
	U18 à 8	U16 à 8	U13 à 8	U13 à 5	U11 à 5	U8/9 à 4	U6/7 à 4
2024	REUNION DES EQUIPES FEMINES						
2025	ARTOIS EN FETE						
07/09/24							
15/09/24							
21/09/24		BR J1	retrees du foot				
28/09/24		BR J2	BR J1				
29/09/24				retrees du foot			
05/10/24		BR J3	BR J2				
12/10/24		BR J4	BR J3	plateaux			
19/10/24	J1	JNA	BR J4	plateaux			
26/10/24	J2	BR J5					
02/11/24	MR	MR	MR				
09/11/24	J3	J1	J1	plateaux			
16/11/24	J4	J2	pitch 1T				
23/11/24	J5	J3	J3	plateaux			
29/11/24	J6	J4	J4				
07/12/24	MR	J4	J4				
14/12/24		MR	MR				Noel feminines

La Présidente de la Commission :  
Micheline GOLAWSKI.

La Secrétaire de la Commission :  
Delphine BRESA